



santé  
famille  
retraite  
services

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE COTISATIONS SOCIALES PERSONNELLES

Madame, Monsieur,

Des enveloppes alimentées par les fonds d'action sanitaire et sociale de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole ont été mises à disposition de nos départements. Ces enveloppes sont prévues pour financer des prises en charge partielles de cotisations sociales en faveur des agriculteurs qui se trouvent confrontés à des problèmes de trésorerie importants.

Les exploitants agricoles susceptibles d'être concernés par cette mesure sont invités à déposer une demande de prise en charge de cotisations sociales.

Dans un souci de simplification, l'imprimé de demande de prise en charge de cotisations et l'attestation *de minimis* ont été mis en ligne sur le site [dlq.msa.fr](http://dlq.msa.fr) (Rubrique : « Accès direct » située au bas de la page d'accueil, dossier « Demande de prise en charge des cotisations »). Vous pouvez également les réclamer à la Mutualité Sociale Agricole au 05 53 67 77 77.

Il conviendra de compléter l'imprimé et l'attestation *de minimis* et de les retourner **avant le 31 juillet 2021** à l'adresse postale suivante :

Mutualité Sociale Agricole (MSA)  
7, place du Général Leclerc - 24012 Périgueux Cédex

Dans l'attente de votre éventuel dossier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la MSA,

Jean-François FRUTTERO

**Dispositif de prise en charge des cotisations sociales 2021**  
**- Dossier exploitant -**  
**NOTICE EXPLICATIVE**

**1) Critères d'exclusion**

Sont exclus de ce dispositif de prise en charge de cotisations sociales :

- les cotisants de solidarité,
- les entreprises placées en sauvegarde ou redressement judiciaire sans plan d'homologation correspondant, les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire,
- les chefs d'exploitation installés en 2021,
- les chefs d'exploitation ayant cessé leur activité.

**2) Critères d'évaluation de l'aide**

Le dépôt d'une demande de prise en charge de cotisations sociales ne vaut en aucun cas attribution de l'aide. Les dossiers déposés seront étudiés par le conseil d'administration, après avis d'une commission sociale, en fonction :

- De l'importance des aléas climatiques, sanitaires... (Gel, grève, inondations, rafales de vent, influenza aviaire, fièvre catarrhale ovine ...),
- Des impacts de la crise du COVID-19 en tenant compte des mesures d'accompagnement prises par les pouvoirs publics,
- Du revenu fiscal de référence de la famille (dernier revenu connu),
- De la perte de chiffre d'affaires (la MSA se réserve le droit de réaliser des contrôles sur les données déclarées).

Les cotisations éventuellement prises en charge au titre de ce dispositif sont soumises au régime des aides de *minimis* (règlement (UE) n° 1408/2013 du 18 décembre 2013 modifié par le règlement (UE) 2019/316 du 21 février 2019).

Ainsi, les aides ne peuvent pas excéder 20 000 € sur l'exercice fiscal en cours et les deux précédents, pour le secteur de la production agricole, et 200 000 € pour le secteur agricole plus les activités de transformation, commercialisation... etc.

**✗ Attention** : il vous appartient de déclarer l'ensemble des aides perçues relevant du seuil de *minimis*.

Les DDT(M) ne disposant pas des montants pour toutes les aides relevant du régime «de *minimis* » agricole, il convient également de vous renseigner auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques, des collectivités territoriales, du Conseil Départemental et du Conseil Régional Aquitaine, de la Chambre d'Agriculture... qui pourraient également vous avoir versé des aides relevant du «de *minimis*».

Sont notamment considérées comme aides de *minimis* agricole, les aides suivantes (liste non exhaustive) :

- le crédit d'impôt bio en faveur de l'agriculture biologique,
- le crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole,
- l'exonération de TFNB proposée au bénéfice de l'agriculture biologique, ...
- le fonds d'allègement des charges (FAC)....

**A noter** : La demande de prise en charge est soumise à l'avis préalable de la CDOA qui doit se prononcer sur la viabilité économique de l'exploitation ou de l'entreprise.

**Si vous souhaitez déposer un dossier de demande de prise en charge de cotisations personnelles, veuillez retourner un dossier complet sans attendre la date limite fixée au 31 juillet 2021.**

**✗ TOUT DOSSIER QUI PARVIENDRA INCOMPLET OU AU DELA DU 31 JUILLET 2021 SERA REJETE.**



Référence GEIDE : traitement manuel

Dossier à retourner complété au plus tard **le 31 juillet 2021**

Par courrier

Mutualité Sociale Agricole Dordogne Lot et Garonne  
Site Dordogne

7, place du Général Leclerc - 24012 Périgueux Cédex

**MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DORDOGNE LOT ET GARONNE  
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE COTISATIONS 2021  
Dossier Exploitant individuel ou membre de société agricole**

Département : .....

Installation sous forme sociétaire :  OUI -  NON

N° INSEE MSA : .....

N° SIREN : .....

N° PACAGE : .....

Régime fiscal :  Micro BA  Réel

GAEC : nombre de parts PAC : .....

Activité agricole principale : .....

**Le demandeur :**

NOM ..... Prénom : .....

ADRESSE :  
.....

Date de naissance : ...../...../.....

N° de téléphone : .....

N° de portable : .....

Adresse mail :  
.....

**IMPORTANT : indiquez vos n° de téléphone afin d'être rapidement contacté si nécessaire**

**Situation familiale :**

L'exploitant :  vit en couple

vit seul

Date de naissance : ...../...../.....

Nom Prénom du conjoint, concubin, pacsé : .....

Activité professionnelle du conjoint : .....

Les enfants : Nombre d'enfants : ..... dont ..... à charge fiscalement

Nombre de personnes à charge **relevant de la MSA Dordogne Lot et Garonne pour les Prestations Familiales**  
(conjoint et enfants) : .....

Nom : .....

N°INSEE MSA : .....

### 1/ ALEAS CLIMATIQUES

Avez-vous été victime en 2020 - 2021 des aléas climatiques ci-dessous : ?

Gel : OUI  NON  Grêle : OUI  NON  Inondations : OUI  NON

Rafales de vent : OUI  NON  Sécheresse : OUI  NON

### 2/ ALEAS SANITAIRES

A/ Avez-vous été impacté(e) d'un point de vue économique par la COVID-19 ? OUI  NON

Si OUI, dans le cadre de quelle activité économique ?

AGRO-TOURISME  ELEVAGE (Bovins, Caprins, Ovins, Porcins, Volailles.)  FILIERE EQUINE

HORTICULTURE – PEPINIERES  PAYSAGISTES  VITICULTURE

AUTRES (à préciser) .....

B/ Avez-vous été impacté(e) d'un point de vue économique par d'autres aléas sanitaires ?

FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) : OUI  NON  Si OUI, combien de bêtes ont été vaccinées : \_\_\_\_\_

En cas de vaccination FCO, joindre la facture du vétérinaire.

Influenza aviaire : OUI  NON

Tuberculose Bovine : OUI  NON

3/ AUTRES SINISTRES INTERVENUS EN 2020 : OUI  NON  (à préciser) .....

4/ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : Etes vous suivi(e) par un travailleur social MSA ? OUI  NON

5/ PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Année	Chiffre d'affaires
2020	€
2019	€
Pourcentage de perte	%

6/ AUTRE DIFFICULTE : monoparentalité, séparation, veuvage, accident, handicap, maladie, décès d'un proche, etc...  
(merci de préciser et de nous adresser un justificatif de modification de situation)

7/ VOLET PRODUCTION : Compléter le tableau de déclaration ci-après :

## 1 - LES ACTIVITES AGRICOLES

<p><b>CEREALES - CULTURES INDUSTRIELLES</b></p> <p>Culture de blé, maïs, avoine, orge, pommes de terre, betteraves, oléagineux, protéagineux, tabac, plantes fourragères, plantes textiles, plantes aromatiques et médicinales, etc... Production de semences</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p><b>CULTURES FRUITIERES</b></p> <p>Production de pommes, poires, pêches, abricots, cerises, prunes, noix, amandes, kiwis, noisettes, fraises, groseilles, petits fruits...</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
--	---

<p><b>CULTURE DE LEGUMES - MARAICHAGE</b></p> <p>Culture de tomates, melons, courgettes, concombres, salades, endives, poireaux, oignons, aulx, cresson, arichauts, choux, haricots verts, petits pois, champignons, etc...</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p><b>ELEVAGE DE GROS ANIMAUX</b></p> <p>Elevage de bovins, de caprins, d'ovins, de porcins et d'équidés</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
--	---

<p><b>ELEVAGE DE VOLAILLES - PETITS ANIMAUX</b></p> <p>Elevage de poules, poulets, dindes, oies, canards, pintades, producteurs de gras, sujets démarrés, etc... Elevage de lapins, pigeons, cailles, faisans, cervidés, animaux à fourrure, animaux de compagnie, apiculture, héliciculture, etc...</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p><b>HORTICULTURE / PEPINIERS</b></p> <p>Plantes en pots, plants de pépinières (fruitiers, forestiers ou ornementaux), bulbes et oignons, semences florales ou potagères, productions de fleurs coupées, séchées, etc...</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
---	--

<p><b>VITICULTURE</b></p> <p>Production de raisins de tables ou de cuve (avec ou sans vinification de sa propre récolte), vins AOC, vins doux naturels, etc...</p> <p><i>Préciser la nature de la production</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p><b>AUTRES ACTIVITES RECREATIVES OU SPORTIVES LIEES A L'ELEVAGE</b></p> <p>Activités de loisirs en centre équestre, entraînement et dressage de chevaux pour la compétition, sociétés de courses, etc...</p> <p><i>Préciser la nature de l'activité :</i></p> <p>-----</p> <p>-----</p>
--	---

**AQUACULTURE - PISCICULTURE**

*Préciser la nature de l'activité :*

-----

-----

## 2 - LES ACTIVITES CONNEXES

Entreprises de travaux agricoles, entretiens de parcs et jardins, élagage des arbres, sylviculture, exploitation forestière, services annexes à l'élevage, etc...

*Préciser la nature de l'activité :*

-----

## 3 - LES ACTIVITES TOURISTIQUES

Gîte rural, chambres d'hôtes, camping à la ferme, ferme auberge, etc

*Préciser la nature de l'activité :*

-----

## 4 - LES ACTIVITES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'EXPLOITATION

*Préciser la nature de l'activité :*

-----

Nom : .....

N°INSEE MSA : .....

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

**Je demande** à bénéficier d'une prise en charge partielle de cotisations au titre du fonds d'action sanitaire et sociale.

**Je suis informé(e)** que :

-cette prise en charge relève du régime des « de minimis » conformément au règlement UE n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 modifié par le règlement (UE) 2019/316 du 21 février 2019,

-si la somme des montants perçus et à percevoir au titre des aides des « de minimis » additionnée au montant de la prise en charge demandée dans le présent formulaire excède 20 000 euros, la prise en charge ne sera pas accordée.

- conformément à la circulaire ministérielle DGFAR/SDPS/ C2007 5039, le dossier sera transmis à la CDOA pour avis sur la viabilité économique de l'exploitation.

**J'atteste** avoir perçu, au cours de ces trois dernières années, les aides des « *de minimis* » suivantes :

ATTESTATION « DE MINIMIS »		
Organisme (y compris MSA)	Année de perception de l'aide	Montant perçu

**J'autorise** la Caisse de Mutualité Sociale Agricole à échanger les données me concernant avec la Direction Départementale des Territoires afin d'instruire cette demande et le cas échéant de procéder à son contrôle.

**J'autorise** par ailleurs formellement la MSA à utiliser mes coordonnées médiatiques recueillies dans le présent formulaire (numéros de téléphone et mail) pour toutes informations relevant de ses missions.

**IMPORTANT**

Avant de déposer votre demande de prise en charge de cotisations sociales MSA, nous vous remercions :

- de vérifier que toutes les données du présent formulaire soient complétées,
  - de joindre obligatoirement, votre dernier avis fiscal,
  - de joindre la facture du vétérinaire dans le cas où votre demande fait suite à l'aléa sanitaire relatif à la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) ,
- A défaut, votre demande devra être rejetée.**

A ....., le .....

Signature du (des) demandeur(s)

PJ :

-Dernier avis fiscal

-Facture vétérinaire si vaccination contre la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine)